

# Fiche d'utilisation du sol

## Commune de

### Vise

Province: Liège  
 Secteur d'aménagement: LIEGE  
 Statut de la commune selon le SDER: Pôle

#### Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	347	12,4
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	17	0,6
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	55	2,0
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	21	0,8
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	11	0,4
	Terrains à usage industriel et artisanal	119	4,3
	Terrains dévolus au transport	22	0,8
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	37	1,3
	Bâtiments spéciaux	1,2	0
	Sous-total	631	22,5
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	877	31,4
	Prés et pâtures	204	7,3
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	184	6,6
	Terres vaines et vagues	242	8,6
	Milieux naturels non exploités	9,6	0,3
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	2,7	0
	Sous-total	1.520	54,3
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)		647	23,1
<b>Total</b>		<b>2.797</b>	<b>100</b>

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les tableaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

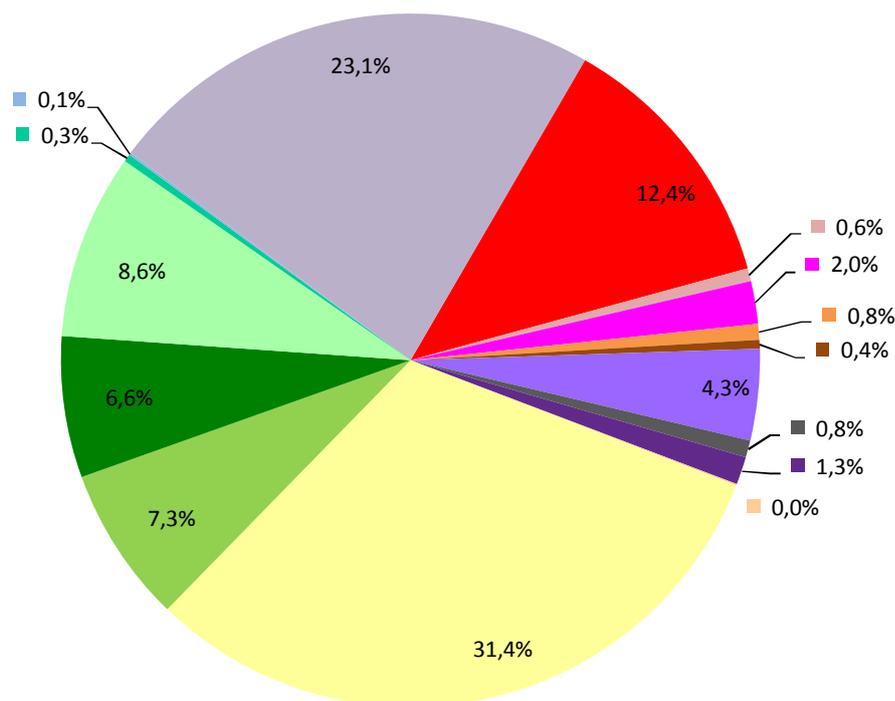
Une **note méthodologique** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la **fiche régionale** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

Catégories d'utilisation du sol (2008)

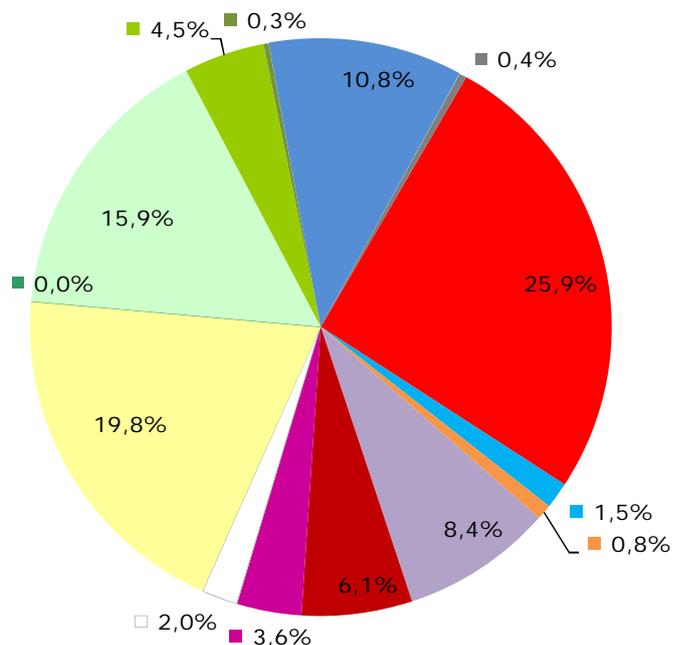


- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieux naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)

## Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	723	25,9
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	41	1,5
	Zone de loisirs	24	0,8
	Zones d'activité économique	236	8,4
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	171	6,1
	Zone d'extraction	100	3,6
	Sous-total	1.295	46,3
Zone d'aménagement communal concerté		56	2,0
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	553	19,8
	Zone forestière	-	-
	Zone d'espaces verts	446	15,9
	Zone naturelle	125	4,5
	Zone de parc	8,4	0,3
	Plan d'eau	302	10,8
	Sous-total	1.435	51,3
Zone blanche		11	0,4
<b>Total</b>		<b>2.797</b>	<b>100</b>

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (<http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html>).

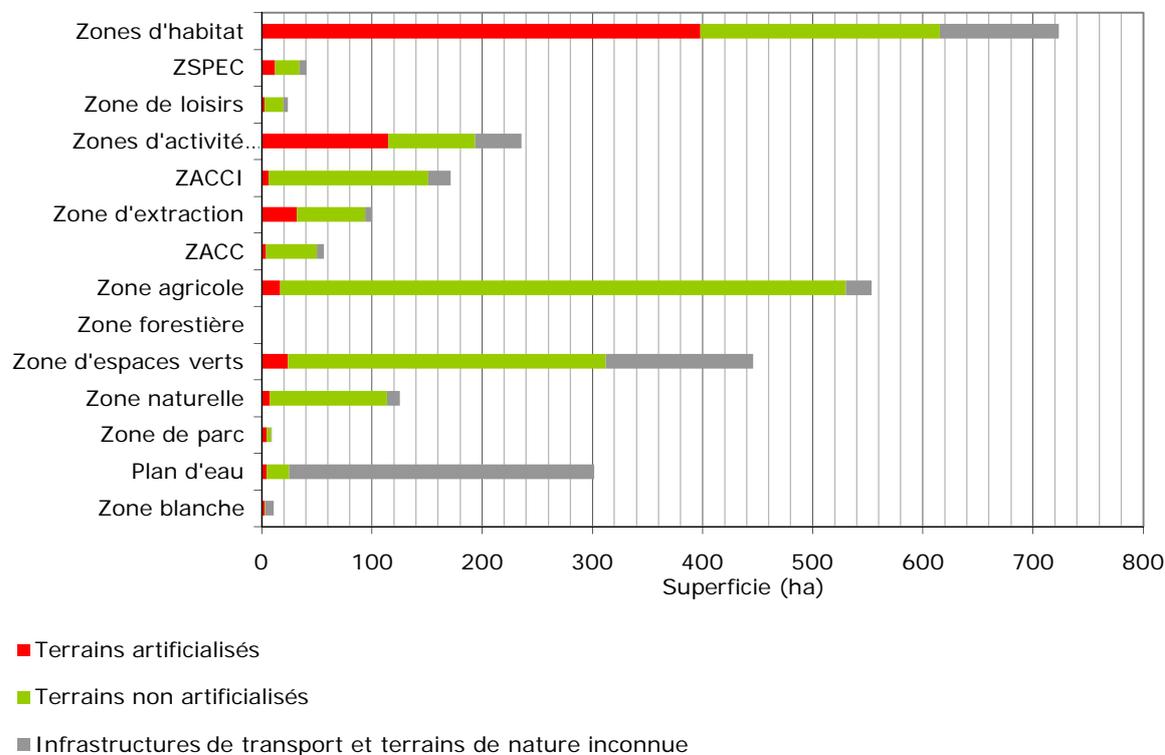
Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	398	55,1	217	30,0	108	14,9	723
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	12	29,5	22	54,4	6,5	16,1	41
	Zone de loisirs	2,9	12,4	17	71,7	3,7	15,9	24
	Zones d'activité économique	115	48,8	78	33,2	42	17,9	236
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	6,4	3,7	144	84,2	21	12,1	171
	Zone d'extraction	32	31,6	62	62,4	5,9	5,9	100
	Sous-total	567	43,7	541	41,8	187	14,5	1.295
Zone d'aménagement communal concerté		3,9	6,8	46	81,3	6,7	11,9	56
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	17	3,0	513	92,7	23	4,2	553
	Zone forestière	-	-	-	-	-	-	-
	Zone d'espaces verts	24	5,4	288	64,7	134	30,0	446
	Zone naturelle	7,6	6,1	106	84,6	12	9,3	125
	Zone de parc	4,4	52,3	3,9	47,0	-	-	8,4
	Plan d'eau	4,5	1,5	20	6,7	277	91,8	302
	Sous-total	57	4,0	932	64,9	446	31,1	1.435
Zone blanche		2,8	25,7	0,7	6,3	7,5	68,1	11
<b>Total</b>		<b>631</b>	<b>22,5</b>	<b>1.520</b>	<b>54,3</b>	<b>647</b>	<b>23,1</b>	<b>2.797</b>

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



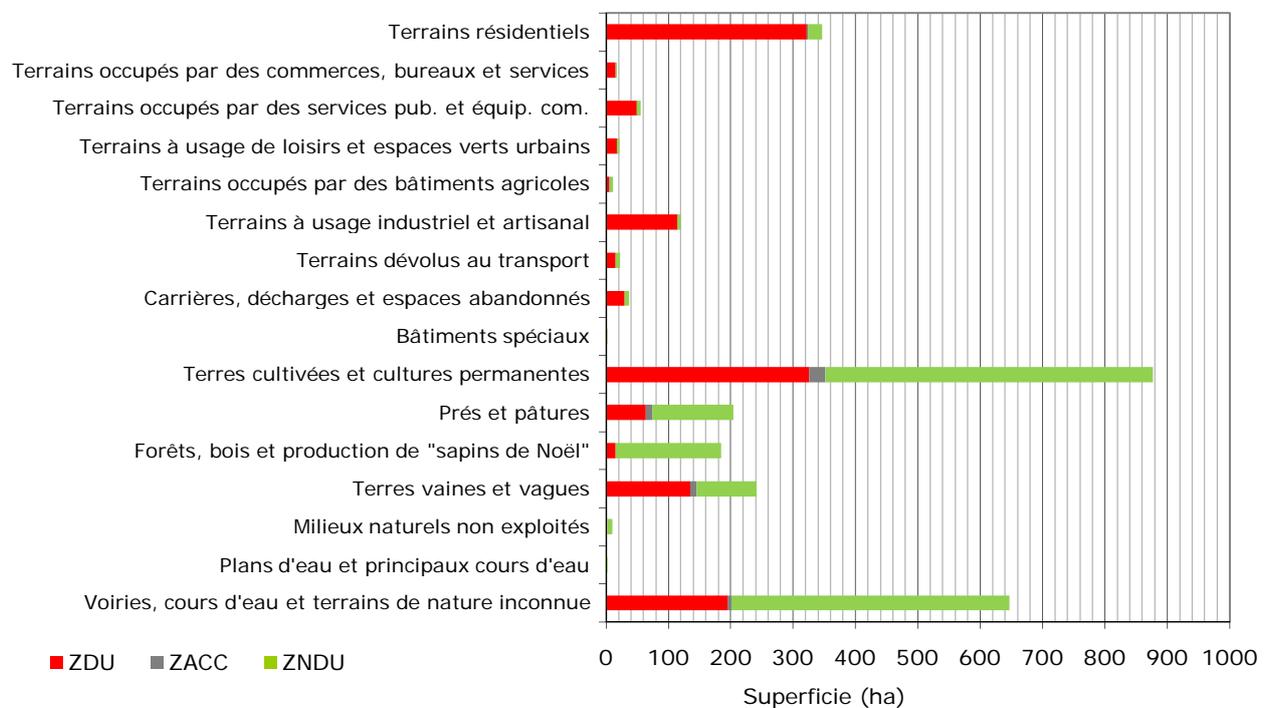
Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

## Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	322	92,8	2,1	0,6	23	6,6	347
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	15	88,3	-	-	2,0	11,7	17
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	49	89,8	-	-	5,5	10,0	55
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	18	83,7	0,1	0,7	3,3	15,6	21
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	5,0	44,9	1,3	12,1	4,8	43,0	11
	Terrains à usage industriel et artisanal	115	96,2	-	-	4,4	3,7	119
	Terrains dévolus au transport	15	67,8	-	-	7,2	32,2	22
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	30	80,9	-	-	7,0	19,1	37
	Bâtiments spéciaux	0,8	67,4	0,1	11,2	0,3	21,4	1,2
	Sous-total	569	90,3	3,9	0,6	57	9,1	631
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	326	37,1	26	3,0	526	59,9	877
	Prés et pâtures	64	31,2	9,9	4,8	131	64,0	204
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	15	8,2	-	-	169	91,8	184
	Terres vaines et vagues	135	55,9	10,0	4,1	97	40,0	242
	Milieux naturels non exploités	1,6	17,0	-	-	8,0	83,0	9,6
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	0,9	34,3	-	-	1,7	65,7	2,7
	Sous-total	542	35,7	46	3,0	932	61,3	1.520
Voiries, cours d'eau et terrains de nature		195	30,1	6,7	1,0	446	68,9	647
<b>Total</b>		<b>1.306</b>	<b>46,7</b>	<b>56</b>	<b>2,0</b>	<b>1.435</b>	<b>51,3</b>	<b>2.797</b>

## Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC - gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU - vert).